

1. DESCRIPTIF

Organisateurs : UTNC : Union des Trailers de Nouvelle- Calédonie.

email : bureau@ultratrail.nc

Site internet : <https://festival.ultratrail.nc/fr/>

Tél : 540 538 ou 810 323 ou 768 993

Date : le Dimanche 05 Juin 2022

Heure et lieu de départ :

Départ de 13h à 15 h. (Convocation à partir de 12h30) au site « Les Piroguiers », rue Adrien Riaria à Plum au Mont Dore. Parking sur place. Départ et arrivée au même endroit.

2. PARCOURS

Distance et dénivelé :

5 km et 200 m de dénivelé positif et négatif

Circuit en forme de boucle. Départ et arrivée au parc Paul bloc (face a piroguiers du mont-dore)

Balisage :

Le balisage sera fait avec des rubalises orange qui seront posé à environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 rubalises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.

3. INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription :

- Avoir plus de 18 ans pour randonner seul.
- Avoir entre 14 et 17 ans pour randonner seul avec autorisation parentale
- Avoir entre 6 et 13 ans pour randonner accompagné d'un adulte.
- Interdiction pour les enfants de moins de 6 ans.

Formalités DAVAR

Les chiens devront être obligatoirement identifiés et vaccinés conformément aux directives des Directions des Affaires Vétérinaire, Alimentaires et Rurales (DAVAR).

Un contrat d'engagement doit être rempli et renvoyé au plus tard 48h avant le jour de la course sinon la remise de dossard ne sera pas possible.

Le modèle de Contrat d'engagement de la DAVAR à remplir et envoyer impérativement par vos soins à :

davar.sivap@gouv.nc

Tarifs :

- Pack famille (2 adultes + 2 enfants ou plus avec lien de parenté+ un chien) : **4 000 F.**
- Couple chien/maitre **2500 F.**

- Personne seule **1000 F**
- Chien complémentaire **500 F**

Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation par mail uniquement et impérativement avant la clôture des inscriptions.

4. Matériels obligatoires

- ✓ Des **chaussures fermées** (pour le maître)
- ✓ Un **harnais de préférence**, sinon laisse obligatoire sur les chiens,
- ✓ Une **réserve d'eau d'au moins 1L pour le maître et le chien**.
- ✓ Une casquette ou équivalent est fortement conseillée.
- ✓ Les maîtres viendront **équipés de « poches à caca »** pour leur animal domestique.

SONT INTERDITS pour les chiens :

- **Le collier étrangleur**
- **Le collier à pointes (tortacus)**
- **Le collier électrique**
- **La laisse à enrouleur**
- **Ou tout moyen/objet pouvant être assimilé à la maltraitance.**

5. INFORMATIONS PRATIQUES

a) Conseil en entraînement et équipement en amont de la course :

Dog training NC : Educateur canin et formateur humain, intervenant en trouble du Comportement.

- Tél : 809 069
- E-mail : ollydogtrainingnc@gmail.com
- Facebook : https://www.facebook.com/dogtrainingnc/?ref=page_internal

b) Retrait des dossards :

- Au magasin **Endurance Shop**, Anse-Vata, à Nouméa (la date sera communiquée sur le site internet ou Facebook)

- Ou sur place le **Dimanche 05 Juin** pour les retardataires.

c) Restauration et sanitaires :

Des stands de restauration seront également présents. Les participants auront accès aux toilettes sur place.

d) Sécurité :

Le service médical est assuré par la croix blanche, les ambulances Alizées et d'un médecin.

Les participants s'engagent à faire preuve de prudence et d'un bon comportement sportif à tout moment. Il est strictement interdit de quitter le parcours.

Tout concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et en prévenir l'organisation.

e) Assurance individuelle accident :

Il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Toute personne est responsable de son matériel, de son chien et de son comportement. En cas de vol, perte ou accident, la responsabilité de l'association ne sera pas engagée.

Le participant est pénalement responsable des dommages occasionnés par l'animal présent ce jour-là, même si celui-ci ne lui appartient pas (art 1385 du code civil). Il est conseillé aux propriétaires de s'assurer qu'ils sont bien couverts par une assurance Responsabilité Civile pour les dommages que pourrait commettre leur chien

f) Eco-participation :

Les participants s'engagent à respecter l'environnement, en conservant avec eux tous les emballages alimentaires.

g) Sanction :

Le non-respect du site et des personnes ou des animaux entrainera la pénalisation du participant. Il faudra respecter des distances de sécurité pour éviter tout accident.

h) Un tee-shirt technique souvenir

Sera visible sur le site <https://festival.ultratrail.nc/>, à l'achat sur inlive et sur le Village d'arrivée. Une partie des bénéfices sera reversée à une association œuvrant pour la santé en Nouvelle-Calédonie.

i) Droit à l'image

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

L'adresse email renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association UTNC pour donner des informations relatives au Festival de trails 2022 et informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.

j) Annulation, report

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

N° téléphone en cas d'urgence le jour de la rando : 54 05 38 (Virginie) ou 85 75 90 (Nathalie).